

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CCAS 2024

60 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny 33700 Mérignac
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h
Fermeture le mardi matin
05 56 55 66 50
ccas@merignac.com



Sommaire

	03	Valeurs
Gouvernance	03	
	04	Missions
Moyens humains	05	
		Ressources financières
	06	
Les services du CCAS		
Service des interventions sociales et médico-sociales	07	
Parcours d'insertion et mal logement	12	
Service Développement social	13	
Service Autonomie à Domicile mixte	22	Actions partenariales
	25	
Faits marquants	25	
	27	Axes forts de développement Perspectives

Valeurs

» **Un principe** : l'inconditionnalité de l'accueil.

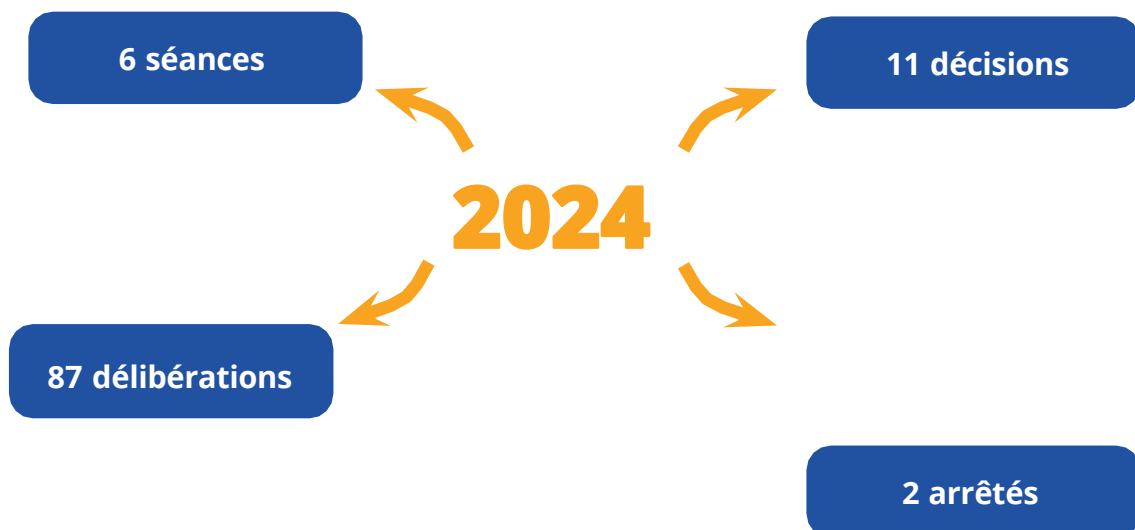
» **Des valeurs** : tout Mérignacais peut bénéficier d'un parcours coordonné et intégré, dès son accueil et pendant toute la durée de sa prise en charge au sein d'une organisation transversale des services, favorisant la pluridisciplinarité, la réactivité et le développement social.

Gouvernance

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mérignac est un établissement public administratif dont la création est obligatoire dans chaque commune de 1 500 habitants et plus. Il dispose de la personnalité juridique qui lui permet d'agir en justice en son nom ainsi que d'avoir une existence administrative et financière propre.

Il joue un rôle d'animation et de coordination de l'action sociale sur le territoire communal. Il est géré par un conseil d'administration composé comme suit :

- Le maire, président de droit ;
- Une vice-présidente = adjointe au maire, déléguée à l'action solidaire et sociale ;
- 6 membres élus ;
- 7 membres nommés, choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.



Missions

- **Les missions obligatoires confiées par la loi** : participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale, réalisation annuelle d'une analyse des besoins sociaux à l'échelle de la commune, domiciliation.
- **L'aide sociale facultative et l'action sociale**, matières pour lesquelles le CCAS dispose d'une liberté d'intervention qui lui permet de mettre en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux : organisation et gestion des interventions, prestations et services, gestion d'établissements à caractère social et médico-social.

Des équipes pour



Accueillir



Écouter



Répondre



Domicilier



Orienter



Insérer

Des actions dans différents domaines



Santé pour tous



Accès
hygiène



Soutien
budgétaire



Transport à
la demande



Plan
canicule



Lutte
contre
l'isolement



Solidarité
alimentaire



Aide et
soins



Soutien
aidants



Parcours
locatif



Résidence
autonomie



Séniors
restauration
et animation

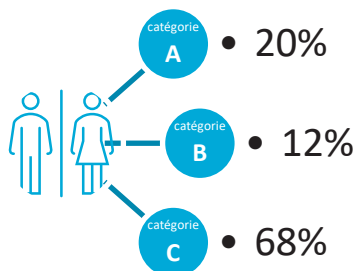
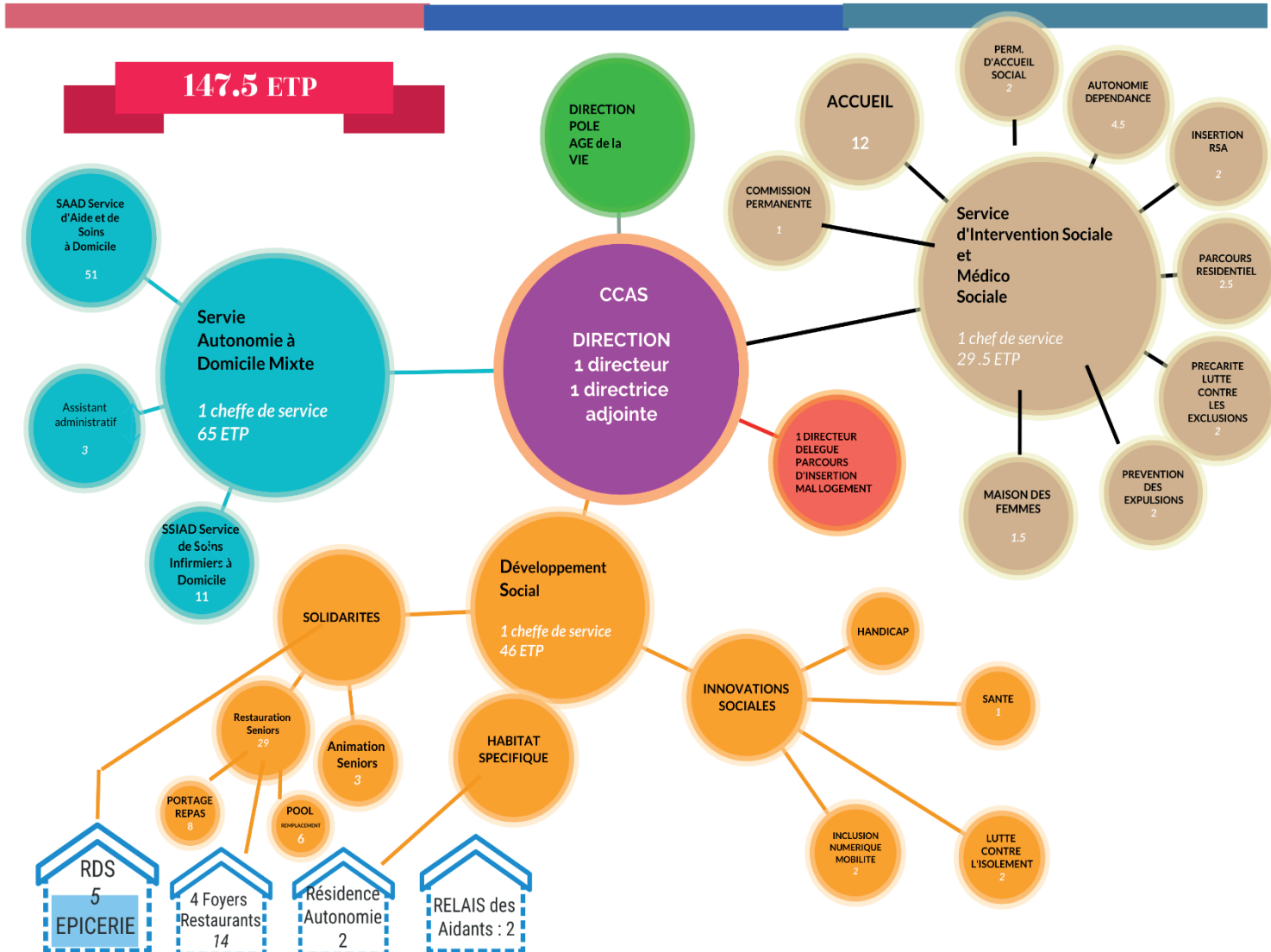
Moyens humains

Une nouvelle année riche, marquée par :

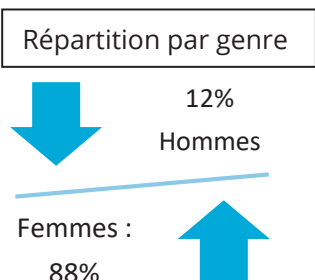
- 4 directions successives (dont 2 en intérim) ;
- Le déménagement des équipes du SAD mixte dans un autre bâtiment dans le parc de la Mairie.

Toutefois, les agents sont restés mobilisés et ont assuré la continuité des offres de service, tout en poursuivant les actions engagées, et en développant de nouveaux projets.

ORGANIGRAMME CCAS 2024



Moyenne d'AGE : 45 ans



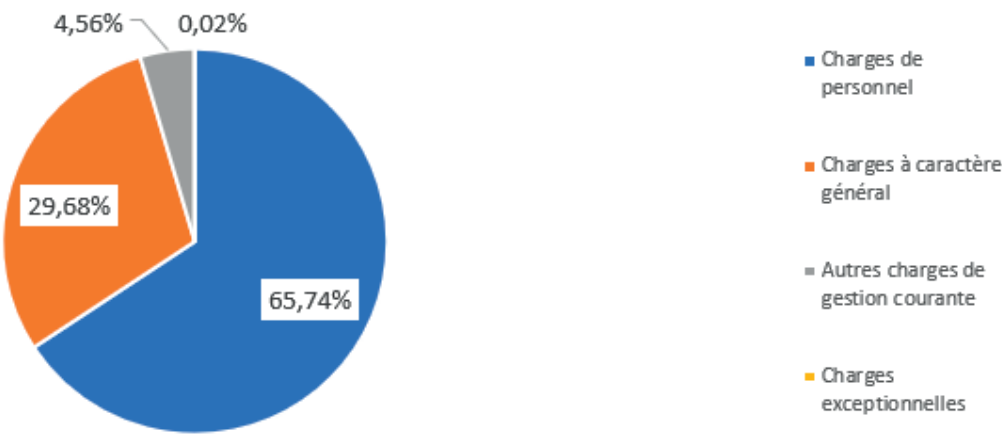
Ressources financières

Dépenses du CCAS	6 820 574 €
Recettes du CCAS	6 555 546 €

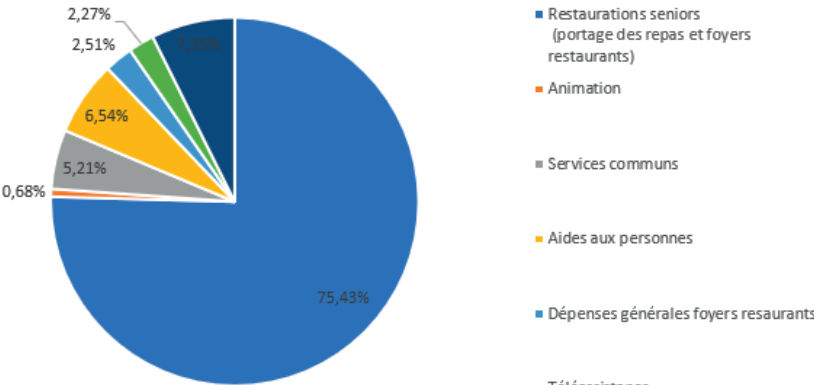
Budgets annexes

Le **SAAD** a connu un exercice 2024 au quasi-équilibre avec un montant de dépenses de 1 878 195 € et un montant de recettes de 1 879 489 €.
Concernant le **SSIAD**, le montant des dépenses est de 741 094 € et le montant des recettes de 814 222 €, soit un excédent d'exercice de 73 128,11 €.

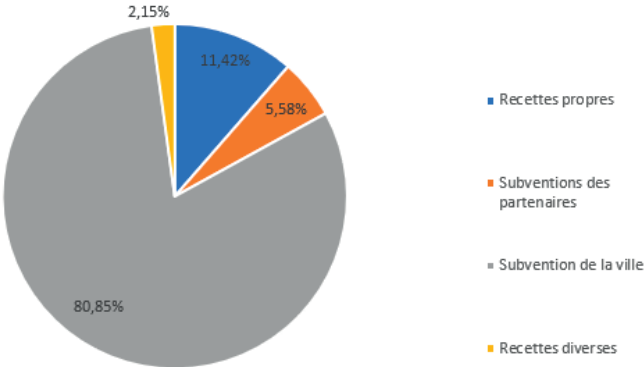
Budget 2024 du CCAS - Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre



Dépenses à caractère général 2024



Budget 2024 - Répartition des recettes par nature



Le service des interventions sociales et médico-sociales



Simon, 26 ans



AIDES SOCIALES FACULTATIVES

AIDE ALIMENTAIRE, ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, SOUTIEN BUDGÉTAIRE, CARTE TBM, OUVERTURE DES DROITS, DOMICILIATION, RSA



SOUTIEN AUX DROITS

AIDE DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES, MÉDICALES



ACCÈS AU LOGEMENT

Un même accueil pour tous les services, fondé sur des principes d'inconditionnalité, de proximité, d'écoute active et de bienveillance

- Une **information spécialisée** et ciblée ;
- Une **orientation accompagnée** et personnalisée ;
- Des **permanences consolidées** dans les quartiers ;
- Points de vigilance : les **délais d'attente** pour les permanences sociales et de domiciliation ;
- Une **précarisation financière** qui augmente pour les habitants rencontrés ;
- Des publics freinés par la barrière de la **langue** et la méconnaissance du système français ;
- Une **dématérialisation** des démarches administratives qui pénalise des publics victimes d'illettrisme et d'illectronisme ;
- Un **désengagement des institutions** traditionnelles (CAF, CARSAT...), notamment avec la fermeture des bureaux de proximité pour l'accès aux droits, la constitution des dossiers...



Une année marquée par une démarche de design de service sur notre offre d'accueil. Elle consiste à concevoir une démarche de réflexion sur site, centrée sur les utilisateurs (public, agents partenaires) afin que des expérimentations, et des propositions concrètes puissent être faites. **Objectif : améliorer le service offert au public, et les conditions de vie au travail des agents.**

10817 accueils physiques.

8422 accueils téléphoniques.

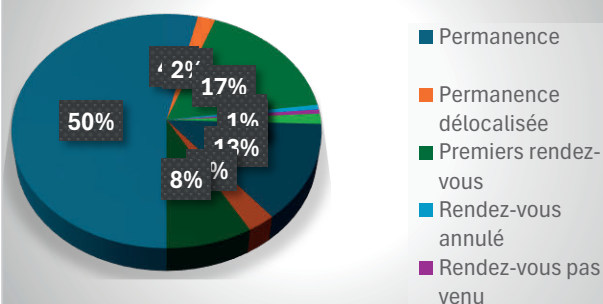
8405 entretiens dont **449** dits d'urgence sociale.

744 personnes domiciliées dont

467 premières demandes et **277** renouvellements

Chiffres clés

Nombre de rendez vous



Insertion socio professionnelle dans le cadre du

RSA freins de plus en plus importants, liés à :

○ **Des problématiques de santé physique et mentale**, toujours aussi prégnantes et véritables freins à l'emploi. Avec en parallèle des propositions médicales d'accompagnement largement insuffisantes. Les travailleurs sociaux font beaucoup d'orientation vers le CMP et le dispositif « mon parcours psy ».

○ **Des difficultés récurrentes d'accès et de maintien dans le logement**, avec une saturation des différents dispositifs.

Des temps d'instance et de réflexions partenariales :

6 réunions avec le PLIE ; 10 ERI ; 6 avec MAS ; 10 régulations Accompagnement global

- **349** personnes accompagnées.
- **443** Contrats d'Engagement Réciproques signés
- **260** CER en cours au 31/12/2024.
- Taux de contractualisation : **80%**
- **67** mesures en accompagnement global avec France Travail.

**Chiffres
Clés
ARSA**

Les aides sociales facultatives année 2024

Un budget total de **191 000 €** dont **176 772 €** ont été engagés.

1 658 demandes instruites : **1487** accords 151 refus **20** sans suite

Dont **725** accords pour de l'aide alimentaire pour un montant de **74 805 €**
dont **6 960 €** pour de l'aide alimentaire d'urgence

**Chiffres
clés**

Nous constatons une légère augmentation du nombre de demande (+75). A contrario le nombre de refus accuse une légère baisse.

En 2024 : une convention a été signée avec l'hôtel ALL SUITES pour une négociation de tarif et une prise en charge de nos publics dans les hôtels de Mérignac et Bordeaux Lac. Le budget consacré à la mise à l'abri en 2024 est de 6 023€.

Prévention des expulsions

Saisines Fond Social Logement : 227 convocations dont 28, 6 % honorées.

Assignment : 32 convocations dont 43, 7 % honorées.

Commandement à quitter les lieux : 33 convocations dont 33 % honorées.

Concours de la Force publique : 36 convocations dont 30, 5 % honorées.

Au total : 328 convocations dont 30, 7 % d'honorées.

Soit une hausse par rapport à l'année dernière. Et un taux de participation extrêmement bas des personnes au niveau des saisines FSL et Assignations.

Les réunions avec les bailleurs sociaux : 3 rencontres par an avec chaque bailleur soit un total de 18 en 2024.

Les réunions partenariales :
2 réunions OPAH-POPAC
3 réunions inter bailleurs.
3 réunions avec le service logement de la mairie

Difficultés rencontrées : les demandes de mutation non abouties

Aide au maintien à domicile

Aides sociales :

- **488** RDV évaluation du maintien à domicile.
- **575** Accompagnement social en faveur du maintien à domicile.
- **158** rendez-vous accès aux droits en faveur des personnes handicapées. L'essentiel des demandes se concentre sur l'instruction de demandes d'AAH et CMI invalidité/ CMI stationnement. Pictogrammes utilisés pour faciliter la compréhension des dossiers
- Des entretiens téléphoniques ont répondu aux interrogations des usagers.
- **58** demandes aides sociales et **39** demandes d'aides légales.

Chiffres
clés

Aides légales :

- **34** dossiers d'Aide légale Personnes âgées
- **2** dossiers services ménagers
- **21** dossiers d'aide légale Personnes handicapées
- Les dossiers « d'obligés alimentaires » : 8 sur la commune et 6 extérieurs

Chiffres
clés

Téléassistance :

415 foyers sont équipés en téléassistance afin de prévenir les chutes au domicile. Le contrat d'engagement a été renouvelé avec le prestataire VITARIS

111 nouvelles prises en charge avec 85 détecteurs de chute

42 poses de boîte à clefs

83 désinstallations

Plan Canicule :

1 plan canicule a été déclenché du 21 au 28 août.

125 personnes inscrites sur le registre.

Les actions collectives

- **Atelier « Kit zéro déchet ».** Animés par deux travailleurs sociaux du CCAS et l'animatrice de « l'Echoppe Deux poids, des mesures ».

Les femmes qui ont participé sont venues sans leurs enfants. Il s'agissait majoritairement de femmes isolées. Le dernier atelier du mois de décembre a été un moment festif pour fêter les 2 ans d'existence de l'atelier.

10 ateliers avec la participation de **38 femmes au total.**

Une moyenne de 4 à 5 femmes par atelier personnes, afin de favoriser une bonne dynamique de groupe et en terme d'espace à « l'Echoppe », magasin qui nous accueille.

Des participantes des années antérieures et des personnes accompagnées par les travailleurs sociaux du CCAS, pour un public isolé.

Poursuite de l'atelier prévue en 2025

Deux nouvelles recettes testées : le gommage pour le corps et le gommage pour le visage.

- **Des ateliers écritures** animés par la psychologue de la MDF et les professionnelles de la MDF et du CCAS afin de favoriser l'expression en collectif sous un nouveau média. Ces ateliers vont se développer en 2025 au travers de l'expression du corps notamment avec des ateliers théâtre et danse.
- **Partenariat avec le Rotary Club** pour la **rencontre avec les Lionnes de Bordeaux**, équipe de rugby bordelaise.
- **Projet** avec le service culturel en vue **de médiation danse**

Les dispositions de logement temporaire



Julie - 30 ans



**MISE
À L'ABRI**

PLACES D'HÉBERGEMENT DÉDIÉES



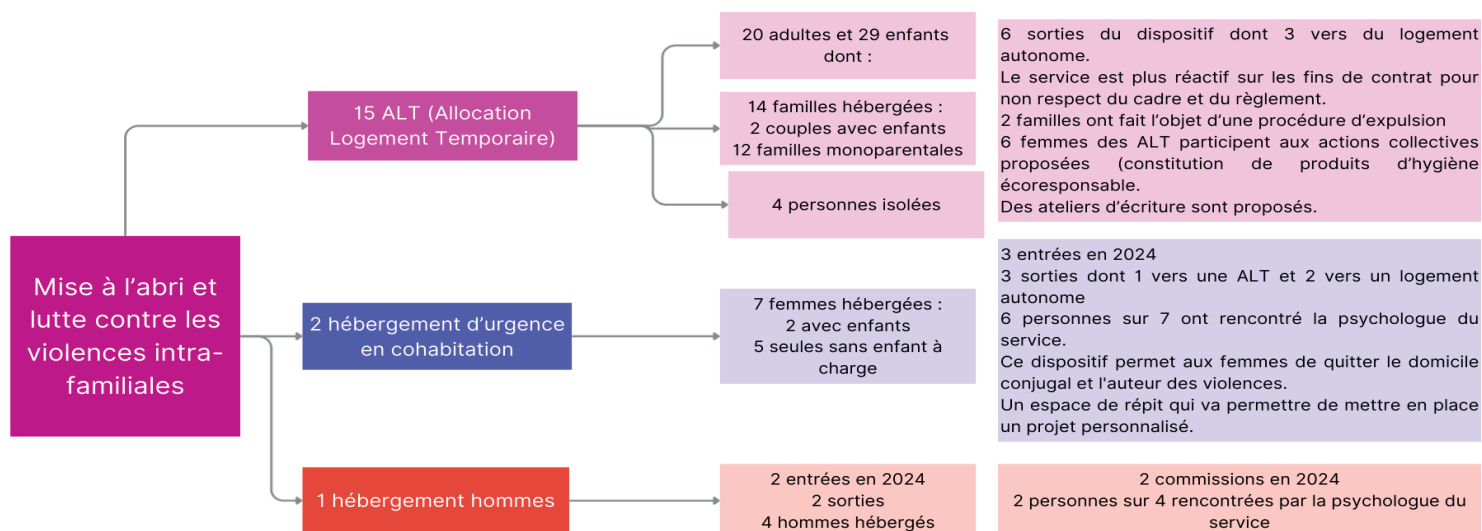
**UNE ÉCOUTE
ATTENTIVE**

ÉVALUATION PSYCHOSOCIALE



**SOUTIEN AUX
DROITS**

**AIDE DANS LES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES,
MÉDICALES.**



La Maison Des Femmes

L'offre de service

CCAS : Travailleur social et une psychologue et une policière municipale
MDS : Travailleur social
CIDFF + PRADO : permanences juridiques

Public reçu par le Travailleur social

109 personnes dont 7 hommes
79 Méridonnaises, 30 hors communes dont 3 hors département
87 personnes sont des orientations extérieures 22 sont orientées par le CCAS

Actions de communication et de réseau partenarial

Rencontres avec des partenaires
Affichage sur l'espace public
Participation à des événements
Actions lors de la journée du 25 novembre

Ouverture : octobre 2024

Public reçu par la psychologue

A compter d'avril 2024 :
58 personnes reçues 55 femmes
cisgenres-3 hommes cisgenres
31 personnes ont engendré un suivi

Profil des auteurs de violences

87 sont les conjoints ou ex conjoints
14 sont d'origine intrafamiliale
8 sont d'origines extrafamiliales

Parcours d'insertion et mal logement

MISSIONS :

- Accompagnement des publics et amélioration des conditions de vie (accès à l'eau, collecte des ordures ménagères...) malgré les nombreuses évacuations,
- Participation aux réunions de la plateforme squat qui réunit les différentes institutions
- Enfin la préparation de la convention concernant la résorption sur site de la zone du Phare, pour la période 2024-2028 :

○ Préparation du projet dit « de la zone du phare »

- Une expérimentation sur site
- Une amélioration des conditions de vie
- Un espoir d'insertion
- 1 poste 1/2 pour l'insertion professionnelle et l'accompagnement social
- Une trentaine de personnes concernées



○ Aire d'accueil de la Chaille

- Des actions du Pôle Age de la Vie, sur site, très appréciées par le public
- Inscrites dans la démarche d'Aller Vers



Le service développement social



Roger, 65 ans



RELAIS DES AIDANTS

ÉCOUTE, AIDE, ATELIERS ET BULLE D'AIR



RELAIS DES SOLIDARITÉS

RESTAURATION SÉNIORS

RÉSIDENCE AUTONOMIE

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Ce service est l'un des trois branches d'activité du CCAS. Celui-ci a pour objectif de piloter, d'animer les projets dans les domaines de l'action sociale, médico-sociale et de la solidarité ; puis d'encadrer et gérer les établissements.

Des actions transversales menées par le CCAS pour répondre aux besoins sociaux des Mérignacais

La Mutuelle communale

2 associations Mérignac Solidarité Complémentaire Santé (MSCS) et la Mutuelle Familiale Asso Santé (LMF ASSO SANTÉ) proposent désormais une complémentaire santé à des tarifs négociés

L'objectif est de proposer une solution permettant de **favoriser l'accès à une couverture complémentaire**, pour avoir amélioré l'accès au soin des Mérignacais.

L'ENJEU : rajeunir la moyenne d'âge et diversifier les formules choisies pour garantir un équilibre cotisations/charges

- **1230** bénéficiaires
- **68%** de femmes
- **65 ans** de moyenne d'âge
- **15%** de personnes reçues n'ont pas de mutuelle
- **Plus de 440 000 €** de pouvoir d'achat restitués aux bénéficiaires soit environ **360€/adhérents/an**

**Chiffres
clés**

» Le Plan Local de santé

Il définit un programme d'actions transversales, établi pour trois ans (**2025-2027**), pour répondre aux objectifs stratégiques suivants :

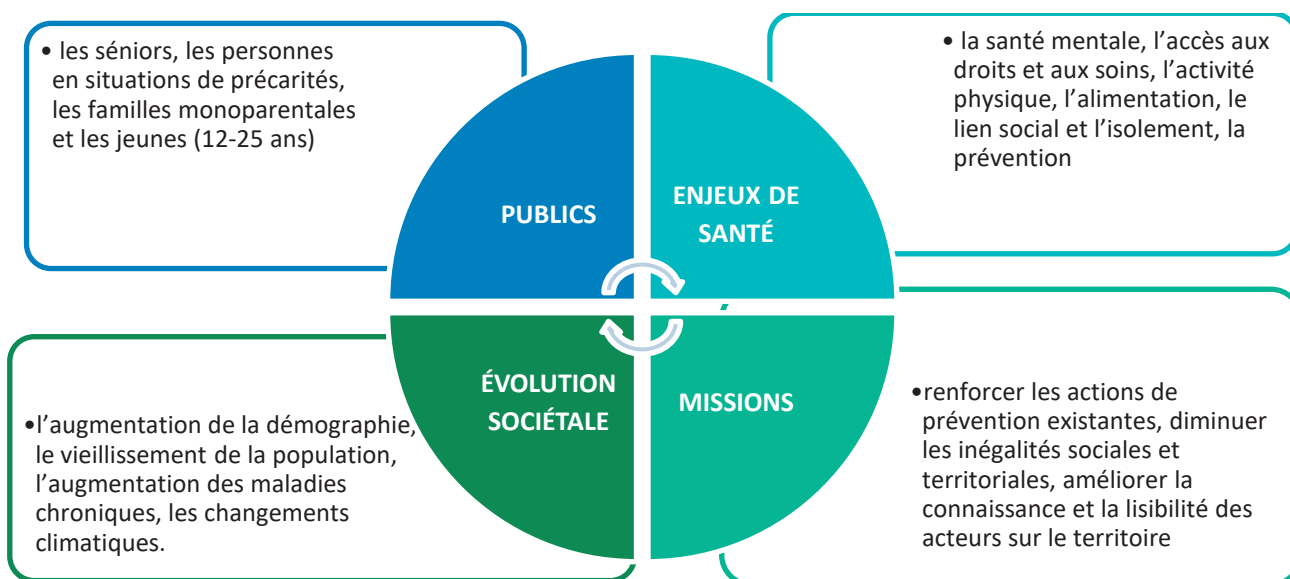
- **Valoriser et mieux faire connaître les actions santé** déjà existantes sur la commune,
- **Consolider et développer de nouveaux projets de prévention santé**, et plus particulièrement auprès des populations vulnérables,
- Inscrire la politique santé de Mérignac **dans les cadres d'orientations stratégiques des politiques de santé**, et plus particulièrement dans celles du Schéma Régional de Santé Nouvelle-Aquitaine, du Contrat Local de Santé de Bordeaux Métropole et du Contrat de Ville Métropolitain.

Un diagnostic local, démarré en 2023, fortement étoffé en 2024 avec les acteurs du territoire :

- **47 entretiens** exploratoires
- **110 partenaires** ont répondu à une enquête en ligne
- **1 focus groupe** a été mis en place avec la Voix des Aînés
- **1 séminaire interne** aux services de la Ville et du CCAS en juillet
- **3 Comités de Pilotage** ont rythmé l'avancée des travaux et des orientations de la mise en place du Plan Local de Santé

**Chiffres
clés**

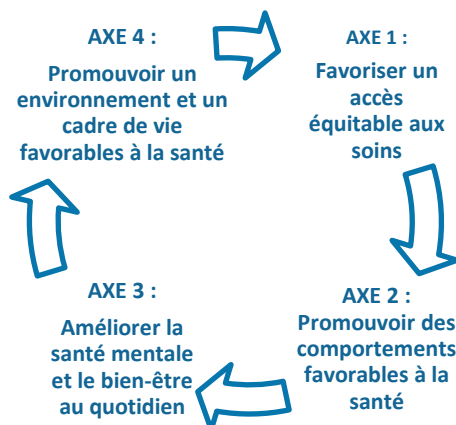
Ce diagnostic a permis de mettre en évidence plusieurs typologies de priorités :



4 grandes orientations

32 actions concrètes

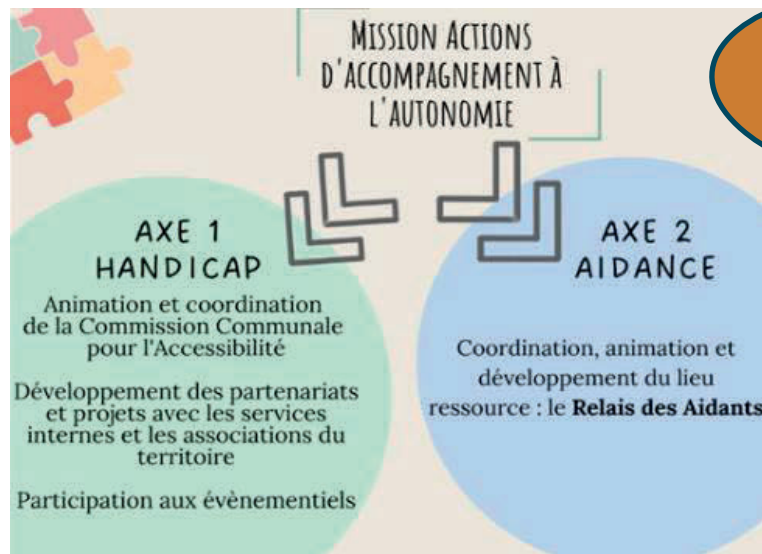
**Accès développé aux dépistages
auprès des publics le plus éloigné**



» Le Relais Des Aidants :

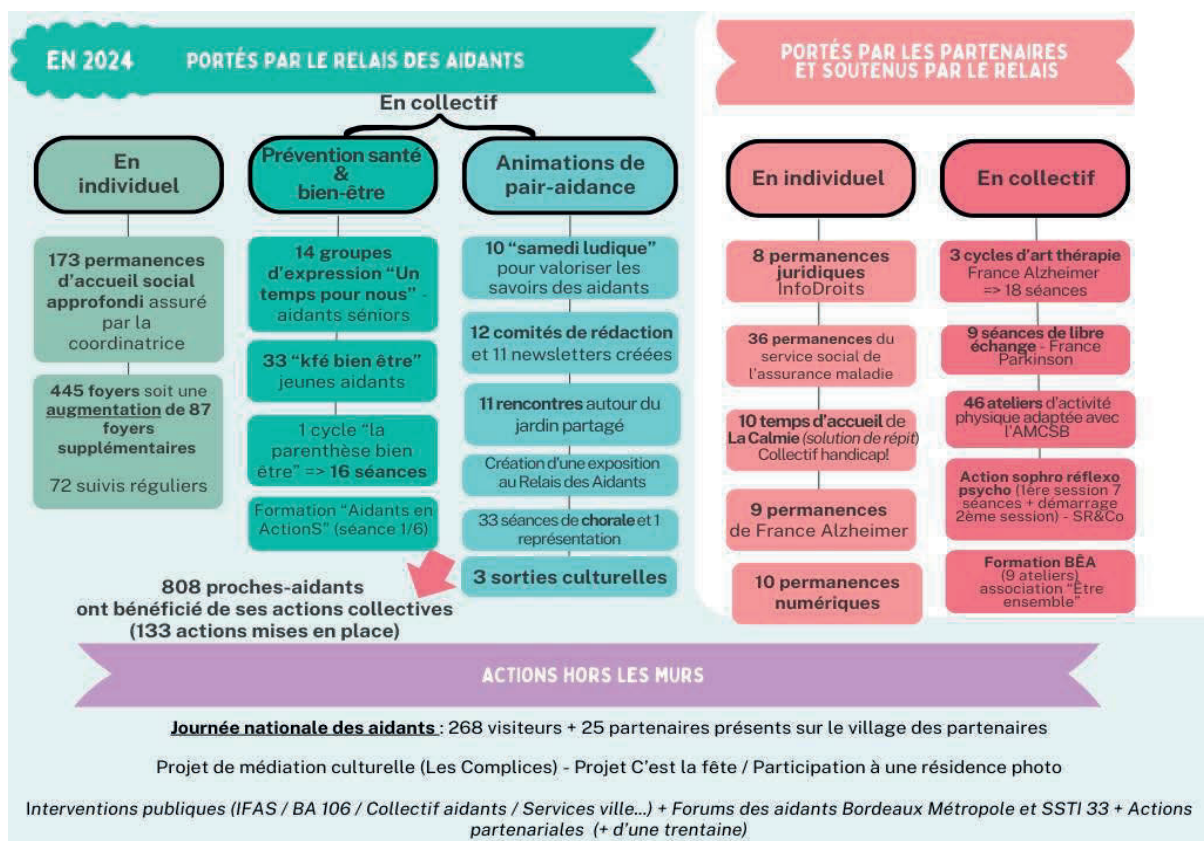
un lieu pour faciliter le parcours des proches aidants Mérignacais,
les soulager et les accompagner.

Des rendez-vous individuels pour écouter, orienter, assurer un accueil social approfondi des aidants



Des actions reconnues et une expertise

Une diversité d'actions individuelles et collectives portées par l'équipe du Relais et / ou ses partenaires :



Des temps forts :

Journée nationale des aidants / Exposition : De l'intangible au tangible
Forum handicap : comment ça marche / Séminaire Enfance



RELAIS DES SOLIDARITÉS
AIDE ALIMENTAIRE, DOUCHE, MACHINE
À LAVER, RENCONTRER ET ÉCHANGER



INSERTION PROFESSIONNELLE
ORIENTATION ET EMPLOI



ABRI D'URGENCE
HÉBERGEMENT

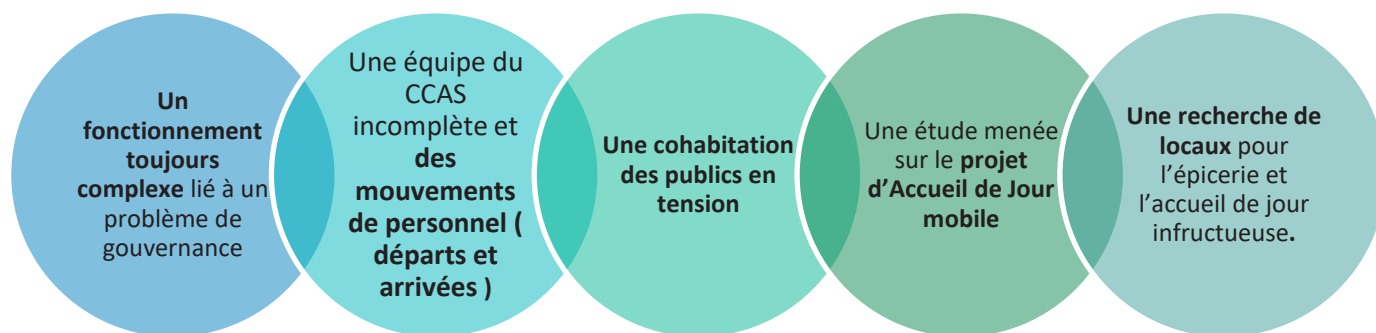
0 Le Relais des Solidarités :

Un lieu d'accueil pour répondre aux besoins des personnes en grande précarité et/ou vulnérables. Une équipe du RDS, renforcée par les travailleurs sociaux du SISMS, en lien avec les partenaires notamment le SAMU SOCIAL, la police municipale et les médiateurs sociaux.

Près de 100 personnes en grande précarité ont fréquenté au moins une fois l'accueil café et douche soit une moyenne de 20 personnes par jour. A noter : les douches ne sont plus ouvertes que le matin depuis le début de l'année, afin de réguler l'activité au sein du Relais et les débordements constatés sur certaines périodes.

Tout ceci grâce notamment à **la présence de plus 200 bénévoles des 4 associations caritatives** (La Croix Rouge, Saint Vincent de Paul, le Secours Populaire, et les Restaurants du cœur) qui assurent un accueil, une distribution alimentaire, une boutique solidaire et différentes offres auprès de leurs publics respectifs. Malgré les difficultés, les bénévoles sont toujours mobilisés.

FAITS MARQUANTS 2024 :



Mission grande précarité

Le service social participe également à la Mission Grande précarité avec les collègues du Relais des Solidarités. Des permanences y ont lieu et permettent de travailler en proximité avec le public

- **Des maraudes avec le SAMU Social** de 15h15 à 17H : une moyenne de 5 à 10 personnes rencontrées. Une démarche « d'Aller Vers » les nouveaux lieux de squat sur la commune.

- **1 temps de coordination hebdomadaire** mis en place avec les travailleurs sociaux du RDS et du SISMS afin de s'assurer du suivi des personnes rencontrées et des actions mises en place.

Bien vieillir à Mérignac, une offre diversifiée et des actions complémentaires

0 Le service animation seniors :

3 animateurs organisent cette action. Un programme 100% seniors est édité chaque trimestre. Il permet aux personnes retraitées de Mérignac de découvrir, se balader, et faire des rencontres.

Un programme riche et varié toute l'année.

Une augmentation de la fréquentation et de la satisfaction des habitants. Un programme varié :

Animations	nombre d'animations	nombre de personnes	moyenne de pers.
Conférences	14	1306	93
Ateliers Remue-méninges	120	2800	23
Cinéma	18	1850	103
Sorties T&O + BBQ	12	626	52
Visites	32	527	16
Promenades	21	497	24
Divers	21	908	43
TOTAL	238	8514	36

NOUVEAUTES 2024

238 propositions faites aux 2014 seniors Mérignacais inscrits

1420 femmes et **594** hommes

8514 participations cumulées

Chiffres
clés

Les coulisses du cinéma : projection d'un film suivie d'un commentaire.

Mise en place d'un **partenariat avec le Pin Galant** (proposition d'un spectacle par trimestre avec un tarif préférentiel).

Quelques remarques :

Remue-méninge moyenne de 25 personnes par atelier sur les 3 structures (Fauvettes, Jard, Jean Brocas) soit 75 personnes en moyenne par semaine et 3000 participations/an sur une base de 40 ateliers.

Également en hausse :

Les conférences Terre et Océan affichent souvent complets.

Face au succès, reprogrammation des visites, (la banque alimentaire, la maison du marin, la librairie Mollat, la caserne CRS, le musée des techniques, le club d'aviron de Bordeaux, le chantier de Tramasset, Valbom centre de tri, l'institut IGN ...) afin de satisfaire la quasi-totalité des demandes.

 RESTAURANTS SÉNIORS
À MÉRIGNAC

PROFITER DES ACTIVITÉS
ANIMATION ET SORTIES TOUTE L'ANNÉE

ENGAGEMENT BÉNÉVOLE
CONSEIL DES AÎNÉS

 **PROTECTION SANTÉ**
MUTUELLE COMMUNALE



La mission Lutte contre l'isolement : des actions pour maintenir et favoriser le lien social des séniors les plus vulnérables.

» Depuis 2023, un **programme d'accompagnement des bénévoles** du réseau de **lutte contre l'isolement des personnes âgées Monalisa** a été lancé.

Objectif : stimuler et nourrir l'engagement bénévole dans un contexte de difficulté à mobiliser de façon pérenne des citoyens bénévoles et d'augmentation constante des demandes d'accompagnement de personnes isolées depuis la crise sanitaire.

Ce réseau composé de 8 associations partenaires et de 60 bénévoles dont la moitié sont mobilisés sur des visites et appels de convivialité auprès de personnes âgées qui souffrent de solitude.

Au total **> 55 bénévoles sur le territoire**
 > 72 personnes contactées ou visitées.

Ce programme d'accompagnement s'articule en :

- **Café des bénévoles**
- **Séances** d'analyse de pratique
- **Partenariat** avec Service Civique Solidarité Seniors.

1 temps fort : C'est la fête ! Comment faisait-on la fête dans les années 50, 60, 70, 80... à Mérignac ? Et de nos jours, comment s'amuse-t-on ? Qu'est-ce qui rassemble petits et grands ? Pour le savoir, **les jeunes du Conseil municipal des enfants et les séniors de la commune travaillent ensemble** depuis plusieurs mois. Leur projet « C'est la fête ! » sera présenté le 1er juin, lors de la fête des enfants.

115 personnes âgées bénéficiaires, **35** bénévoles et volontaires,
12 rencontres **69** bénéficiaires du transport à la demande,
70 personnes ayant bénéficié de l'accompagnement numérique).

**Chiffres
clés**

» Le transport à la demande

- 150 créneaux de transports réellement ouverts
- 351 demandes de transports
- 244 transports réellement assurés
- 107 transports non honorés
- Durée moyenne d'un rendez-vous : 84 minutes
- Zone de transport : 49.8% sur Mérignac ; 38.7% sur Bordeaux ; 8.6% sur Pessac ; 1.9% sur Talence ; sur le reste de la Métropole

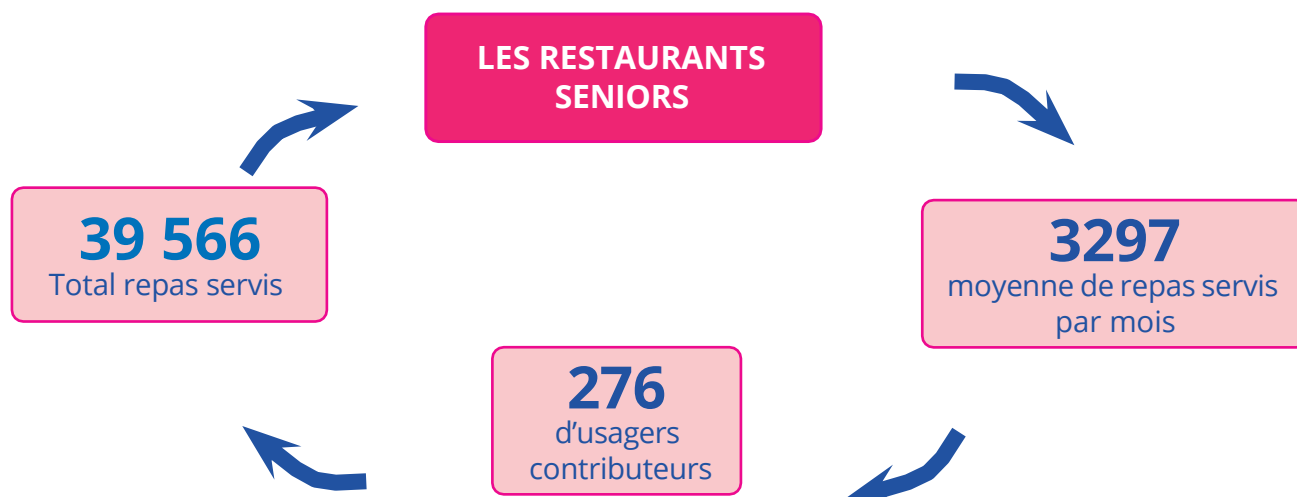
**Chiffres
clés**

» La restauration séniors un service aux multiples objectifs : un service pour garantir le lien social, bien manger, bien vieillir...

Le CCAS de Mérignac gère actuellement en régie, 4 restaurants séniors. Soit un total de 14 agents, ou 14 ETP, pour 150 repas servis en moyenne par jour.

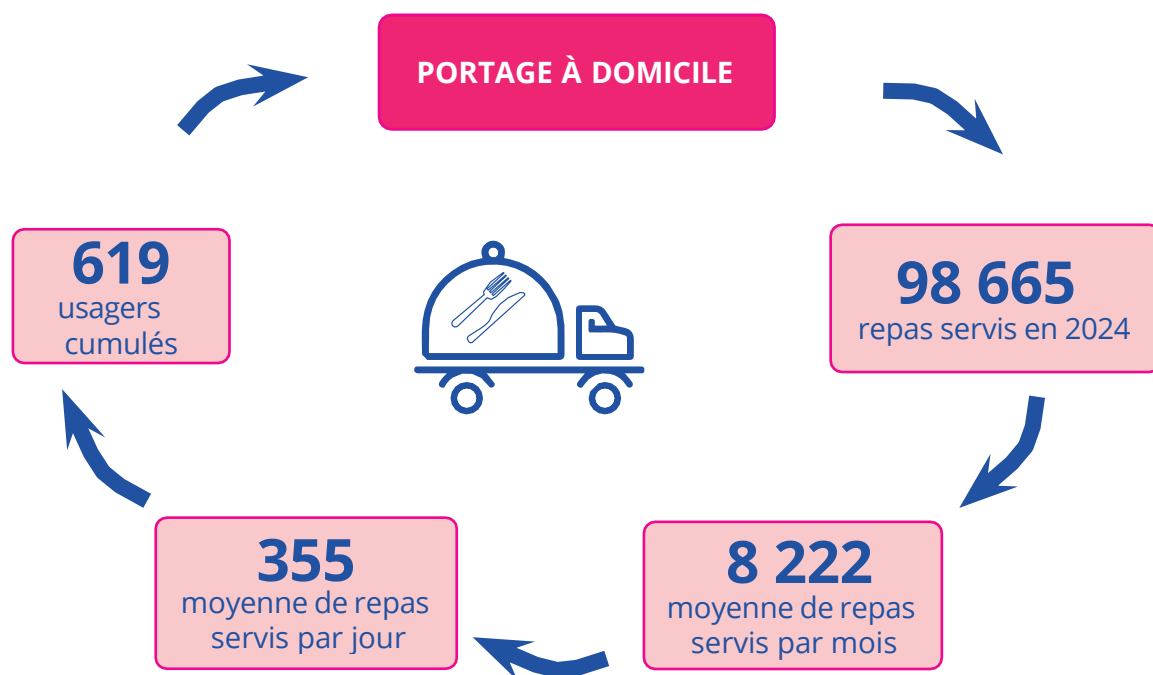
Un service « Comme au restaurant » et des animations 4 après midi /semaine.

Nom	Nombre de repas servis sur l'année	Moyenne de repas servis par mois	Nombre d'usagers contributeurs
Arlac	6930	580	77
Jean Brocas	8845	737	70
Le Jard	11532	961	116
Les Fauvettes	12259	1021	113
Total	39566	3297	276



Ainsi qu'un service de portage de repas à domicile, organisé autour de 7 tournées, assurées par 7 agents à temps plein, du lundi au samedi midi.

A noter : **Changement de prestataire de production** des repas au 2 septembre 2024



» Les résidences autonomie : des solutions d'hébergement pour les personnes âgées de Mérignac.

Le CCAS de Mérignac gère deux résidences autonomie :

- L'une par délégation de service Public : **la Résidence Plein Ciel**
- La seconde en régie : **la Résidence autonomie de Jean Brocas** :

❖ Le projet de réhabilitation

L'année 2024 marque le début du projet de façon concrète : les 1ères esquisses ont été étudiées et une première présentation du projet a été faite aux résidents.

Une vacance de 20 à 22 logements a finalement été décidée afin de pouvoir réduire au maximum le temps des travaux.

Le taux d'occupation de Jean BROCAS en 2024 a donc encore diminué, cumulant le nombre de départs en 2023 avec celui de 2024 exceptionnellement important par ailleurs (9 départs). On compte ainsi un taux d'occupation de 93 % fin 2024 (contre 98% fin 2023).

❖ Le Conseil de Vie Sociale

Il s'est réuni 3 fois au cours de l'année. Les principales questions portent sur toujours sur des questions techniques, et des interrogations plus concrètes sur la réhabilitation.

❖ Les actions de prévention

- Un musicothérapeute intervient tous les mois depuis le mois de mai 2024 et rencontre un vif succès ;
- Les cours de gymnastique adaptée (hebdomadaires) par l'association ATOUT AGE continuent toutes les semaines ;
- L'association YOGA VISHAYA propose une séance hebdomadaire de yoga sur chaine axée sur la respiration.

» Les actions de la Voix des aînés (conseil des aînés de la Ville de Mérignac).

- Partage d'informations et échanges sur les services et les activités de la Ville ;
- Participation des membres de la Voix des aînés à des projets ;
- Action commune avec le Conseil des enfants ;
- Consultation de la Voix des aînés pour avis et expertise d'usage.

Les solidarités alimentaires

- Un engagement poursuivi sur les solidarités alimentaires sous différentes formes ;
- Participation aux groupes de travail de Bordeaux Métropole, réunissant les CCAS de la Métropole, dans le cadre de la mise en place de son PAT : Projet Alimentaire de Territoire et du déploiement de l'axe « Accès à une alimentation de qualité, saine, durable pour toutes et tous ;
- Soutien du Département et participation à des temps de travail et de séminaire ;
- Participation aux groupes de travail de l'association GALAS (Groupement des Acteurs Locaux de l'Alimentation Solidaire) afin de poursuivre les échanges entre épiceries et mutualiser nos ressources ;
- **L'épicerie sociale** : un tremplin pour les personnes vulnérables et une action phare des solidarités alimentaires, avec sa nouvelle dimension mobile ;
- Un dispositif qui organise un soutien à destination d'un public en situation de précarité financière pour la **fourniture de produits alimentaires et d'hygiène** et dans une dynamique d'insertion sociale ;
- **OBJECTIF : 50 foyers** accompagnés par an pour une durée maximale de 6 mois, renouvelable 1 fois ;
- **Un accompagnement individuel et collectif** le public vers une insertion sociale, culturelle et professionnelle ;
- Les circuits d'approvisionnement ont été revus afin d'améliorer l'approvisionnement en produits frais et de saison. **L'adhésion au réseau GALAS** Groupement des Acteurs Locaux de l'Alimentation Solidaire nous a permis de travailler de nouvelles pistes et mutualiser des ressources ;
- Une période de vacance de poste a freiné son développement.

Des objectifs à consolider :

- **Axe 1** : amélioration de l'approvisionnement de l'épicerie vers des produits frais et de saison
- **Axe 2** Sensibilisation des adhérents de l'épicerie à l'utilisation des produits frais et de saison
- **Axe 3** : Développement de la mobilité de l'épicerie vers les publics empêchés ou habitants des zones blanches.

» La livraison tant attendue de l'épicerie mobile « sur mesure » :



Service Autonomie à Domicile mixte (SSIAD + SAAD)



 **AIDE ET SOINS À DOMICILE**
PRÉVENTION PERTE D'AUTONOMIE

Suzanne, 82 ans

- S'inscrit dans la continuité de prise en charge ;
- Accompagne les publics en situation de vulnérabilité ;
- Constitue une réponse intégrée dans la dynamique de projet de la direction du CCAS.

Missions

- Favoriser ou maintenir l'autonomie et le maintien à domicile des personnes vulnérables de plus de 60 ans ou en situation de handicap,
- Organiser une réponse intégrée dans la construction des parcours d'accompagnement et de santé.

Une année marquée par

- Janvier 2024 : **Organisation d'un Théâtre Forum** dans le cadre de la prévention des risques professionnels. Poursuite du programme « Aidants, Aidés une qualité de vie à préserver » ;
- **Poursuite Groupes d'analyses de pratiques** pour les encadrants du SPASAD et un autre pour les agents du SSIAD ;
- Mise en place **d'un programme de formation** pour les agents sociaux du SAAD ;
 - 12 actions de professionnalisations et de développements des compétences ;
 - 108 agents en formations ;
 - 10 agents en formation d'intégration CNFPT ;
- Avril / Mai : **Déménagement** du SSIAD dans de nouveaux locaux Bâtiments B de la Mairie et inauguration des nouveaux locaux ;
- Juin : **Renouvellement des actions** financées par la conférence des Financeurs et par la Ville (visites à domicile ergothérapeutes et Ateliers Equilibre et Cognition)
- Décembre : **Signature du CPOM** permettant l'obtention de la Dotation Complémentaire Qualité.

POURSUITE DES RENCONTRES ET PARTENARIATS :

- **Collégiales**, 1 fois par mois regroupant le SAAD et le SSIAD au cours desquelles ont été abordés des thèmes spécifiques ;
- Intra-CCAS, 1 fois par trimestre pour la **gestion des cas complexes** ;
- Avec Bordeaux Métropole pour **le Projet de Convergence Numérique** ;
- Avec la CARSAT Aquitaine pour la poursuite du **programme Aidants, Aidés** une qualité de vie à préserver ;
- Maintien de la **convention avec la HAD de Bagatelle** ;
- **Partenariat renforcé avec le réseau de soins palliatifs l'ESTEY** ;
- Mise en œuvre du **1^{er} atelier participatif avec les usagers du SAD Mixte**.

Le SSIAD

Assure sur prescription médicale aux personnes âgées de plus de 60 ans (et aux personnes en situation de handicap) présentant un état pathologique ou une dépendance, des prestations en soins infirmiers sous la forme de soins techniques et de soins de base.

Taux d'occupation : **84 %**

• Nombre d'entrées : **20** - Nombre de sorties : **20**

• Nombre de patients dans l'année : **56**

• Moyenne d'âge : **85** ans, majorité de femmes

Chiffres
clés

On observe une certaine stabilité dans l'activité du service de soins. Cependant le nombre de patients pris en charge est en augmentation : 56 personnes en 2024 et 46 personnes en 2023

Le nombre de journées pour sorties provisoires est en nette augmentation 923 en 2024, 476 en 2023, 509 journées en 2022, Cette augmentation est à mettre en lien avec des séjours hospitaliers écourtés (saturation des services) et qui nécessitent parfois une ré hospitalisation dans les semaines qui suivent la sortie.

En 2024, 25 sorties provisoires sont liées à des hospitalisations, 19 en 2023 ,13 en 2022 ,9 en 2021, 19 en 2020. 20 sorties provisoires sont en lien avec des rapprochements familiaux lors de périodes de vacances (8 en 2023,13 en 2022 ,4 en 2021 uniquement et 10 en 2020).

Le nombre de journées pour départs en vacances : 109 en 2024, 48 journées en 2023, 116 journées en 2022 ,151 journées en 2021 est plutôt stable.

Enfin l'intervention d'une psycho gérontologue depuis 6 ans auprès des usagers a participé à l'orientation vers des séjours en structures d'accueil temporaires. La fréquence et le nombre de jours sont en forte augmentation : 235 journées en 2024, 60 journées en 2023, 9 journées en 2022

Le GIR moyen pondéré est = 0,630. La moyenne nationale pour les SSIAD est = 0,658

Le SAAD

Concourt au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées et/ou en difficultés sociales en les accompagnants dans les actes essentiels ainsi que dans les actes de la vie courantes : aide pour le coucher et/ou lever, aide aux repas (préparation et prise des repas si besoin), l'entretien du cadre de vie, courses, accompagnement pour des rendez-vous, promenades...

331 bénéficiaires : moyenne d'âge : 78 ans

• Femmes : **229** Hommes : **102**

• **238** bénéficiaires de l'APA

• **37** bénéficiaires au titre du handicap (PCH et aides sociales PH). **5** au titre de l'Aide Sociale

Chiffres
clés

La population accompagnée par le SAAD est un public âgé. **Plus de 87%** des usagers accompagnés ont plus de 70 ans. **L'âge moyen est 78,2 ans.** Parmi les usagers, **65%** sont âgés **de 80 à 100 ans.** Nous avons accompagné **2 personnes centenaires (femmes) encore cette année.**

La population accompagnée au sein du service est dite « fragile » :

- Des usagers en perte d'autonomie dans le cadre de l'APA,
- Des personnes en situation de handicap dans le cadre de la PCH,
- Et/ou dans le cadre de l'aide sociale (PH/PA).

En 2024, **29 999 prestations ont été réalisées au sein du SAAD.** Malgré une augmentation du public accompagné en GIR 2 d'environ 2% pour les actes essentiels de la vie, nos missions principales demeurent l'entretien du cadre de vie (environ 57% des missions réalisées) correspondant aux demandes des 51% des usagers accompagnés en GIR 4 soit en augmentation d'environ 5%.

Plus de 2/3 des usagers (environ **74 %**) sont accompagnés par le service depuis plus d'un an notamment avec des prises en charges longues (APA/PCH...) et parmi cette population, environ **50% d'entre eux sont pris en charges depuis plus de 3 ans.**

42 252 heures d'interventions ont été réalisées en 2024 réparties :

32 748 heures au titre de l'APA

4 224 heures au titre de la prestation de compensation du handicap

555 heures au titre de l'aide sociale personnes âgées et personnes handicapées

1731 heures au titre des caisses de retraite

0 heures au titre des mutuelles

2 992 heures à titre payant

Actions partenariales

L'ensemble des services du CCAS sont engagés dans des actions mobilisant d'autres services de la Mairie et des partenariats divers sur le territoire méridnacais.

Une volonté de consolider les partenariats existants et d'en développer de nouveaux avec l'ensemble des acteurs intervenants sur le territoire.

- » **Partenariat entre la Ville de Mérignac et la CAF dans le cadre de la CTG**, Convention Territoriale Globale, sur les axes d'accès aux droits et solidarités alimentaires.
- » **Partenariat entre la ville de Mérignac et le Département de la Gironde dans le cadre de la CTEC**, convention territoriale d'exercice concerté. Celle-ci a posé le principe du partage de public : les familles avec enfants sont reçues par la MDS Maison Départementale de la Solidarité et les personnes isolées par le CCAS.

Faits marquants



» « COLLEGIALE » : 24 septembre 2024

Une grande première : tous les services et agents réunis dans un même lieu !

Un temps fort qui nous a permis de prendre la mesure de la diversité de nos missions et des services et de l'importance de travailler ensemble sur **la construction de notre identité commune** au sein du CCAS, même si elle revêt plusieurs formes.



» Forum social



VENDREDI 11 OCTOBRE 2024
MAISON DES ASSOCIATIONS

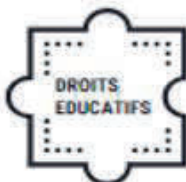


**QUELLES COOPERATIONS TERRITORIALES
POUR
AMELIORER L ACCES AUX DROITS
ET LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS ?**

1 table ronde



5 ateliers



Plus de 100 participants acteurs et partenaires institutionnels et associatifs du territoire

- ✓ Fil conducteur de la journée : **le pouvoir d'agir, la coopération, l'innovation.**
- ✓ Ce forum visait à échanger entre acteurs sociaux, à identifier les besoins des citoyens et développer une offre pour les Mérignacais les plus fragiles.

5 axes forts de développement

» Participation des habitants

- En les associant davantage à la vie de nos services et structures, comme des acteurs à part entière.

» Accès aux droits

- Projet d'un accueil de jour mobile ;
- Expérimentation de la résorption in situ d'un campement dans la zone du Phare dans le cadre d'une démarche coconstruite avec les habitants ;
- Mise en place de l'expérimentation de l'épicerie **mobile**, dont le mobilier pourra être mis à disposition pour d'autres actions « d'aller Vers » et poursuite expérimentation ;
- Mise en place d'un **Plan Local de Santé** ;
- **Maison des Femmes** : accueil à consolider et réseau des acteurs à animer.

» Communication

- Développer des outils de communication à l'attention des publics, des élus, des agents ;
- Finalisation flyer de présentation du CCAS.

» Développement de projet en interne

- **Plan de formation** interne avec d'autres services de la mairie ;
- **Des actions partagées sur les quartiers avec le service de la Cohésion Sociale.**

» Partenariat et actions transversales

- **Définir et/ou Renforcer** les actions de recrutements auprès des partenaires Emplois (Pôle emploi- BAAM...) en lien avec les collègues RH de la PTO ;
- **Pérenniser** nos relations avec les partenaires sociaux du territoire afin d'assurer une bonne coordination dans la prise en charge des usagers (CLIC/ EMS APA/DAC 33...).
- **Mise en œuvre** de la prochaine CTEC convention T.

PERSPECTIVES 2026

- **Coordination du Plan Local de Santé et mise en œuvre des actions ;**
- **Mise en place du Réseau Santé Mentale** : une des attentes fortes des acteurs du territoire du Plan Local de Santé ;
- **Développement des actions de dépistage en aller-vers** : poursuivre les actions initiées en 2024, notamment sur le dépistage auprès des femmes ;
- **Poursuite des projets** : accueil du CCAS, épicerie sociale mobile, accueil de jour, réhabilitation résidence Séniors...

